

Aucun de nos offices de commercialisation n'a de tels pouvoirs. Aucun des mécanismes que nous voulons instaurer dans le cadre de Canagrex ne laisse même prévoir une telle possibilité. Cela me met hors de moi de voir certaines personnes faire l'impossible pour dire que nous accordons des pouvoirs de cartel à Canagrex et que nous voulons créer un monopole.

Je serais presque tenté de dire, monsieur l'Orateur, que c'est un mensonge éhonté, mais je n'irai pas jusque là. C'est tout simplement une fausseté, mais c'est une fausseté flagrante.

Je suis très étonné des amendements proposés par les députés de l'opposition à l'égard du bill sur Canagrex. Le fait est que nous avons discuté de ce bill pendant quatre longs mois. Comme le député de Prince-Albert (M. Hovdebo) l'a signalé, il a été présenté en décembre et il a ensuite été étudié pendant quatre mois au comité permanent, ce qui a permis à plus de 30 organismes et sociétés de donner leur avis et de formuler certaines critiques. Bon nombre de ces critiques étaient justifiées et nous en avons tenu compte. Nous avons examiné tous les exposés qui ont été présentés au comité. Nous avons tenu compte des suggestions constructives que nous avons entendues pendant les délibérations du comité pour apporter plusieurs amendements importants au bill. De fait, 11 des 14 amendements approuvés par le comité composé de membres de tous les partis étaient des amendements de fond et les trois autres portaient sur le libellé de la mesure.

Parmi les amendements qui ont déjà été approuvés, il y en a un de trois pages qui a été présenté par le député d'Elgin (M. Wise). Il accomplit ce que demande le député de Prince-Albert puisqu'il garantit que les administrateurs ou les membres du conseil d'administration n'auront pas de droits acquis, et ainsi de suite. Cet amendement reprend textuellement une partie d'un bill présenté par l'opposition lorsqu'elle formait le gouvernement du Canada et je l'ai accepté.

J'ai accepté également les amendements du député de Prince-Albert exigeant que la Société se soumette chaque année à l'examen du Vérificateur général. Je ne sais pas s'il est au courant, monsieur l'Orateur, mais il s'agira de la première fois qu'une telle chose se fait dans le monde. Aucune autre société de la Couronne dans le monde n'est soumise automatiquement à un examen complet chaque année.

Ainsi, on dit que nous mettons un monstre énorme sur pied, et d'autres choses dans la même veine. Elle fera pourtant l'objet d'un examen comme nulle autre société de la Couronne de n'importe quelle province, de n'importe quel régime fédéral, de n'importe quelle démocratie dans le monde. J'ai accepté cela volontiers pour montrer à quel point je suis sincère, pour veiller à ce qu'elle fonctionne bien, et voilà qu'il se demande si on peut faire confiance à Whelan, et ainsi de suite. Je vous mets au défi de trouver une activité à laquelle j'ai été le moins associé, avant ou depuis mon arrivée à la Chambre, qui ait été mal gérée ou à laquelle nous n'ayons pas remédié une fois qu'on eut constaté que tout n'allait pas bien. J'ai une excellente réputation à cet égard et j'en ai toujours été fier. J'ai traité avec des sociétés, grandes ou petites, beaucoup plus que ceux qui voudraient me critiquer en se cachant derrière autrui. D'aucuns sont présents ici, ce soir, me dit-on, et je voudrais bien savoir qui ils sont. Ils appuient des systèmes de commercialisation parmi les pires au monde et mènent une révolution contre Canagrex. Pourquoi? J'y reviendrai plus tard.

### Canagrex

Je le répète, nous avons proposé ces amendements, nous avons fait ces compromis, nous sommes revenus sur notre position afin de nous assurer que l'on sache bien que nous n'étions pas en train de créer une espèce de monstre.

Avec la société Canagrex que vise à constituer le projet de loi, nous avons un bon instrument pour favoriser l'expansion des exportations, de même que de nombreuses garanties, tant pour le secteur privé que pour le contribuable.

Des quatorze amendements dont nous sommes saisis, un seul provient du gouvernement, et il s'agit d'une simple modification linguistique. Neuf sont identiques à ceux que les conservateurs ont proposés au comité et dont découlent les amendements généraux que nous avons adoptés.

Comme leur porte-parole l'a déclaré le 8 juillet, les amendements ont été traités de manière juste. Huit des amendements de l'opposition visent à enlever à Canagrex le pouvoir de faire de l'exportation lorsqu'elle est appelée à le faire. Je traiterai globalement de ces amendements, mais je voudrais tout d'abord parler des cinq autres qui nous obligeraient à faire ce qui suit: exclure le bœuf du champ d'activités de Canagrex, et à ce sujet, monsieur l'Orateur, vous avez rendu votre décision et vous allez permettre au motionnaire de soulever des objections au moment opportun; interdire au président ou à un administrateur d'avoir plus de deux mandats; rendre obligatoire la publication des traitements et dépenses des administrateurs; imposer une disposition d'abrogation.

Le député qui a ouvert le débat aujourd'hui a dit qu'il fallait stabiliser le commerce du bœuf. Il prétend qu'il n'y a pas eu de direction dans ce domaine. Qu'il vienne à mon bureau, monsieur l'Orateur, et je lui montrerai le mémoire que nous avons présenté aux provinces en 1978, une assurance revenues de 100 p. 100 pour tous les produits. Qui s'y est opposé? Plusieurs provinces. L'Association des producteurs de bovins et la Fédération canadienne de l'Agriculture s'y sont opposées, sous prétexte que c'était trop lucratif; pourtant, aujourd'hui, en 1982, elles réclament essentiellement la même chose qu'elles ont refusée en 1978. Je leur ai offert de garantir l'intégralité de leur revenu. Elles m'ont répondu que je perdrais tout contrôle sur la production, que les agriculteurs produiraient à une folle allure, ainsi de suite, avec un tel programme. Or ce dernier m'avait paru fort intéressant. Le cabinet l'avait même sanctionné. Quand le député d'Elgin est devenu ministre de l'Agriculture, il l'a supprimé, prétextant qu'il serait trop coûteux.

On voudrait que je mette sur pied un programme comparable à celui de l'Alberta, province passablement riche. Cette année, d'après ce que m'en a dit le ministre de l'agriculture de la province, lors de notre réunion fédérale-provinciale, il y a quelques jours de cela, l'Alberta y consacre 158 millions de dollars. C'est cela la libre entreprise, ce grand programme de production. Monsieur l'Orateur, c'est une forme d'assistance sociale. Je ne peux pas croire qu'ils aient besoin d'aide pour une entreprise aussi productive et aussi efficace. Il n'y en a pas de meilleure au monde. Un tel système n'existe pas aux États-Unis. Les Américains n'ont même pas le programme de stabilisation que nous avons et que bien des gens jugent périmé. Je dirai simplement que nos programmes sont trop bons comme on nous l'a fait remarquer aux audiences de Boisi dans l'Idaho